



LA LETTRE

de la campagne nationale d'éducation au développement et à la solidarité internationale – septembre 2004 à juillet 2006

Demain le monde...
les migrations pour vivre ensemble

N°4
Mai - Juin 2005

Coordonnée par:
Solidarité Laïque

« *Demain le monde...* *les migrations pour vivre ensemble* »

Animée par :

- CCFD
- Cimade
- Forim
- Ligue des Droits de l'Homme
- Peuples Solidaires
- Ritimo
- Solidarité Laïque

Avec le soutien de :

- CEMEA
- CIEMI
- Coordination SUD
- Eau Vive
- EEDF
- ENAR France
- Equipes enseignantes
- FASTI
- FCPE
- FF Clubs Unesco
- Francas
- FSU
- Génériques
- FTCCR
- GISTI
- GRDR
- GREF
- Ligue de l'enseignement
- MRAP
- REMISIS
- Secours catholique
- Secours islamique
- SNUIPP
- UNSA-Education
- UNSA

Notre action est conduite avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, et avec le concours du Ministère de l'Éducation Nationale.



La Participation des immigrés au processus de développement.

Participant à l'enrichissement des pays d'accueil, les migrations internationales se traduisent avant tout par des flux financiers, d'équipements et de compétences et savoir-faire en direction du pays d'origine. Les études sur l'épargne des migrants font apparaître que celle-ci est principalement consacrée à des dépenses de consommation de la famille restée au pays. Mais même dans ce cas, ces transferts peuvent soutenir les dynamiques de développement en créant des débouchés à la production locale.

Les migrants capitalisent dans le système économique, organisationnel et social des pays du Nord des compétences et savoir-faire qui peuvent être utiles au développement des pays d'origine. Les initiatives économiques et sociales qu'ils mettent en œuvre peuvent, sous certaines conditions, valoriser une partie de ces compétences dans le développement du Sud.

Mais le phénomène migratoire pose également le problème de l'intégration des immigrés et de l'insertion des jeunes issus de l'immigration plus exposés à la discrimination dans le pays d'accueil. L'emploi de ces acteurs comme agents de co-développement pourrait contribuer à la lutte contre d'exclusion ici et au développement là-bas.

Ainsi, le rôle du migrant comme acteur de co-développement dépend à la fois de sa situation dans le pays d'accueil et des politiques publiques du pays d'origine.

Yéra DEMBELE
Secrétaire général du FORIM

SOMMAIRE

- Page 2 : Approches et évolutions du concept de Codéveloppement
- Page 3 : Les lettres vidéos, un outil de codéveloppement
Présentation des membres du comité de soutien (suite)
- Page 4 : Des outils et des actions pour vivre ensemble.

APPROCHES ET ÉVOLUTIONS DU CONCEPT DE CODÉVELOPPEMENT

Introduit pour définir un nouveau mode de coopération Nord/Sud permettant un développement partagé, le concept de codéveloppement s'entend de plus en plus sous l'angle de l'apport des migrations internationales à l'enrichissement des pays d'accueil et au développement des pays d'origine.

Apparu dès le début des années 80, il répondait à une recherche d'alliances entre sociétés civiles du Nord et sociétés civiles du Sud face aux effets négatifs du libéralisme économique en pleine expansion. La démarche de codéveloppement est un ensemble d'actions concertées permettant une meilleure régulation des systèmes nationaux et internationaux et comme de nouvelles formes d'orientation conjointe, conduisant à une maîtrise actuelle de l'environnement et du devenir de la société.

En effet comme le soulignait Jean FREYSS¹, « ce terme a de nombreuses acceptions et a d'ailleurs évolué dans le temps. Dans le cadre du débat autour du nouvel ordre économique international, le codéveloppement avait un sens qui était celui de la coopération entre le Nord et le Sud mais au sens, assez concret, de coproduction. L'idée était que le Nord et le Sud trouvaient un intérêt commun à coopérer, dans certaines circonstances, pour leur développement économique ». Lié aux migrations internationales, le codéveloppement prend une dimension, ignorée jusqu'alors : la ressource humaine. On est en présence d'une idée du codéveloppement articulée à l'idée de migration : dans les facteurs qui peuvent aider au développement du Sud, la ressource humaine, le « capital humain » comme disent certains, est un élément tout à fait considérable. Cette nouvelle approche du codéveloppement a été proclamée en France par le Rapport NAÏR (1997)². Elle a été mise en œuvre à travers la mise en place de la Mission interministérielle au codéveloppement et aux migrations internationales (MICOMI)³ remplacée en 2002 par un ambassadeur en mission, chargé du codéveloppement⁴ et placé auprès du Ministère des Affaires étrangères.

Mais il a alors soulevé un certain nombre de controverses:

La maîtrise des flux migratoires : si elle contribue au codéveloppement, cela reviendrait à dire que l'immigration se traduit par un appauvrissement du pays d'origine et du pays d'accueil. Il faudrait donc financer les gouvernements des pays de départ et de transit afin de renforcer leur capacité à maîtriser les flux migratoires.

Le développement du pays d'accueil et du pays d'origine : L'immigration contribue à l'enrichissement du pays d'accueil par son apport en ressources humaines et à celui du pays d'origine par des reflux de compétences, de savoir-faire, d'équipements industriels et de ressources financières accompagnant des projets de développement et d'activités économiques mis en œuvre par les personnes issues de l'immigration et leurs organisations. Il faudrait donc soutenir ces actions de façon à ce qu'elles puissent contribuer le plus efficacement possible au développement. C'est à ce niveau qu'on peut prendre en compte « l'intérêt des migrants ».

Toutefois, une valorisation adéquate de l'apport des migrants à l'enrichissement du pays d'accueil suppose que soient réunies un certain nombre de conditions dont :

- ↳ Connaissance et reconnaissance de ces apports ;
- ↳ Renforcement des capacités d'intervention par la formation et la structuration ;
- ↳ Mise en place des espaces de concertation et partenariat entre différents acteurs.

Face à l'harmonisation des politiques d'immigration de l'Union européenne, l'expérience conduite en France avec le FORIM ne pourrait-elle pas être un exemple à suivre dans les autres pays de l'Union? La mise en réseau des plateformes ainsi constituées pourrait servir d'interlocuteur fiable et suffisamment représentatif aux institutions européennes. C'est là une des réflexions menées actuellement au sein du FORIM.

Yéra DEMBELE Secrétaire général du FORIM

Notes :

- 1) Liaison Franco-Africaine N° 54 page 4 - Septembre-Décembre 2003.
- 2) Sami Naïr, Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires, Paris, 1997.
- 3) Décret n° 98-314 du 24 avril 1998.
- 4) Décret du 19 décembre 2002.

Immigration et codéveloppement (Re)trouver l'imagination juridique

Pour que les immigrés, leurs familles et ceux « issus de l'immigration », puissent enfin trouver une place digne dans la participation au processus de développement, il faudrait une (r)évolution juridique. Il faut des statuts de séjour qui prennent en compte des personnes qui veulent vivre ici et là-bas, sans qu'elles soient obligatoirement binationales (ou riches). De même, il faut que les activités économiques puissent être juridiquement protégées, sans devoir jongler avec de multiples statuts et sans être obligées de perdre l'approche sociale de l'activité.

Le premier point pourrait être résolu par une évolution des critères d'attribution de la carte de séjour « scientifiques », ce qui aurait également le mérite d'une reconnaissance de l'apport réalisé par les migrants.

Le second point pourrait passer par la création à l'intérieur du statut de société coopérative ouvrière de production (scop) d'un statut de « scop internationale » qui permettrait de travailler avec la même entité juridique « ici et là-bas » en impliquant tous ceux qui participent à l'activité. Cela permettrait de relativiser l'équilibre entre « nord » et « sud ».

Ces réflexions sont une invitation au travail, et un rappel que, contrairement aux idées reçues, il reste possible d'être imaginatif en matière de migrations.

LES LETTRES VIDÉO, UN OUTIL DE CO-DÉVELOPPEMENT



Depuis 1992, le GRDR travaille à la création de *lettres-vidéo*, vrais outils de promotion de la santé sur le double espace de la migration.

L'élaboration des lettres vidéo commence par des réunions où les migrants, émetteurs de la lettre, débattent de la forme et du contenu (le scénario).

Le tournage se caractérise par une absence de mise en scène et un discours libre.

Le montage est un moment crucial, car le choix des images à garder fait l'objet de nouveaux débats.

Une version provisoire est visualisée par tous les partenaires et le produit finalisé est diffusé en France et en Afrique dans le cadre d'actions croisées entre « ici » et « là-bas ».

Pour moderniser la « cassette audio », relais traditionnel utilisé entre les migrants *ici* et les familles *là-bas* comme moyen de communication, le GRDR, une ONG de développement travaillant depuis 1969 avec des immigrés originaires du bassin du fleuve Sénégal (Mali-Mauritanie-Sénégal) a élaboré un outil de prévention des maladies transmissibles, la lettre vidéo.

La première expérience est née de la rencontre entre les autorités sanitaires de la Seine-Saint-Denis préoccupées par la progression de la pandémie, des associations de ressortissants de villages de la région de Kayes (Mali) vivant en Ile-de-France et soucieuses de la santé de leurs familles restées au pays, mais également d'autres associations de solidarité internationale, des médecins de centres municipaux de santé, des assistantes sociales et des habitants de foyers de travailleurs migrants.

Les responsables associatifs migrants, avant de décider d'un sujet de lettre-vidéo, organisent des réunions avec l'ensemble de leurs membres, lors desquelles les débats sont vifs et les décisions validées collectivement.

Pendant la réalisation du film, un petit nombre de migrants est impliqué lors de chaque tournage, pour formuler les questions, choisir les personnes ressources, préparer et animer des débats qui vont être filmés dans les foyers, prendre des contacts avec des associations de lutte contre le sida pour connaître leurs actions et les diffuser autour d'eux. Etape par étape, des rencontres avec l'ensemble des migrants sont proposées pour montrer la totalité des images tournées, choisir les passages importants, valider le travail effectué et celui qui reste à faire.

Enfin, les lettres-vidéo - parfois sous-titrées en langues locales - sont diffusées dans les différents lieux de vie des migrants (foyers, cinéma de quartier) et deviennent ainsi des outils adaptés de sensibilisation-prévention et vecteurs de débats animés élargis à l'ensemble des problématiques socio-sanitaires. Au Mali, les lettres-vidéo sont des outils d'animation pendant les forums de santé communautaire ou lors de formations qui touchent les professionnels de la santé, les élus locaux, les habitants, les malades du Sida et les structures associatives. Elles permettent d'aborder des sujets souvent tabou.

De la réalisation à la diffusion de l'outil vidéo, plusieurs centaines de migrants ont ainsi pu s'exprimer, s'interroger et participer à des débats autour des enjeux du VIH/Sida en France et en Afrique.

Lettre-vidéothèque du GRDR (depuis 1992)

- « *Le Sida, parlons en...* », 1992, 24 minutes (consultable au GRDR).
- « *Lettres vidéo pour la prévention des maladies transmissibles* », 1997, 26 minutes (consultable au GRDR).
- « *Aimer est plus fort que le Sida* », 2000, 38 minutes.
- « *Ensemble nous vaincrons* », 2001, 20 minutes.
- « *Lettre synthèse France - Belgique sur les difficultés d'accès aux soins pour les populations migrantes en Europe* », 2003, 30 minutes.
- « *Trajectoires santé ici et là bas* », 2004, 43 minutes.
- « *Sida : défis de femmes* », 2005, 35 minutes.

Présentation des membres du comité de pilotage... suite...

FEDERATION NATIONALE DES FRANCAS

<http://www.franca.asso.fr>
10-14, rue Tolain 75020 Paris
Tél.: 01 44 64 21 00
Fax: 01 44 64 21 21



Les FRANCAS sont nés en 1944 sous le nom de Francs et franchises camarades.

Mouvement d'éducation populaire, les FRANCAS sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils sont organisés en 18 délégations régionales et une centaine d'associations départementales.

Leurs domaines d'intervention sont tout autant l'animation, la formation, les éditions, l'étude et le conseil pédagogique. Les Francas organisent des formations permettant d'accéder ou de préparer des brevets et diplômes d'État.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

<http://www.laligue.org>
3, rue Récamier 75341 Paris Cedex 07
Tél.: 01 43 58 97 33 ; Fax: 01 43 58 97 34



La Ligue Française de l'enseignement et de l'éducation permanente (LFEEP) a vu le jour en 1866. La Ligue regroupe 38 000 associations affiliées dont 20 000 associations éducatives et culturelles et 18 000 associations scolaires. Ces associations se structurent en fédérations départementales d'œuvres laïques qui harmonisent elles-mêmes leur action au sein de 22 unions régionales.

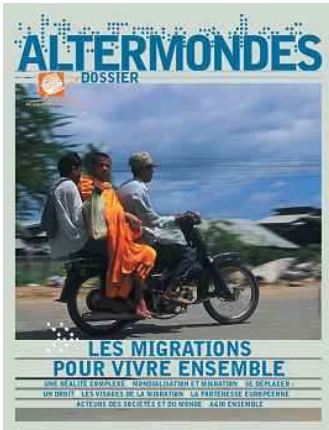
C'est aussi un mouvement d'opinion qui, s'attache à la défense et à la promotion de l'école et de l'éducation permanente et une confédération d'œuvres scolaires et périscolaires directement complémentaires de l'Éducation nationale.



Demain le Monde... Les migrations pour vivre ensemble

Des outils et des actions pour vivre ensemble

Un nouvel outil



Dans son numéro 2 (juin 2005), la revue Altermonde a réalisé un dossier de 16 pages sur le thème des migrations avec le soutien de la campagne d'éducation au développement *Demain le Monde... les migrations pour vivre ensemble.*

Ce dossier, tiré à part, intéressera toutes celles et tous ceux qui veulent comprendre les phénomènes migratoires et les enjeux qui en découlent. Il est destiné à toute personne cherchant un document simple présentant les différentes questions et permettant d'ouvrir la réflexion vers des recherches complémentaires.

Prix: 1 €
Frais de port : 1 ex.= 0,77 €
5 ex.= 1,45 €
10 ex.= 2,76 €
100 ex.= 12,42 €

Cet outil est à commander à l'Association La Case, BP 106, 95400 Villiers le Bel

Les bons de commande sont disponibles à l'adresse : <http://www.globenet.org/demain-le-monde>



INFOS... Collectif pour la ratification de la Convention des Droits des Migrants

Les premières réponses aux courriers envoyés aux partis politiques sont arrivées, Le Parti Socialiste, Les Verts et l'UMP ont répondu. Serge Guichard, responsable de la commission immigration du Parti communiste nous a appelé pour proposer une rencontre.

Une rencontre avec les Verts a eu lieu le 30 mai 2005. Un programme de travail se met en place. Une relance du PS et de l'UMP va être réalisée.

Les demandes aux syndicats sont également parties. Une rencontre avec la CFTD est prévue le 23 juin.

D'autre part un avant projet d'avis a été réalisé par la CNCDH.

La réalisation du canevas d'un projet de loi portant ratification est en cours.

Le travail sur la réalisation du texte simplifié est presque achevé. L'équipe qui a réalisé ce texte travaille actuellement sur un projet de jeu éducatif sur la convention.

La poursuite des actions...

PEUPLES SOLIDAIRES, Région Lilloise - Mouvaux (59).

Rallye pédestre autour du thème des migrations, visite du jardin Mosaic, jardin des cultures du monde.

Mai 2005 ⇒ juin 2006

Réalisation de questionnaires pour enfants et adultes



GRDR, Montreuil (93).

Lancement d'une lettre d'information pour et par les jeunes issus de l'immigration: travail sur la citoyenneté et la mémoire. Phase expérimentale.

Juin ⇒ décembre 2005



LAFI BALA, Castelnau le Lez (34).

Faire mieux connaître l'histoire et la culture tzigane à travers

expositions, caravane, jeux de rôle et spectacle vivant. Le projet est conçu pour que le public puisse devenir acteur.

Septembre 2005 ⇒ avril 2009
Cartes, photos, vidéos... pour l'exposition. Création du jeu de rôle. Travail autour de la présentation: Caravane.



Groupe Tiers-Monde - Centre Social et culturel, Craponne (69)

Dédramatiser le regard porté sur « l'étranger » en réalisant un rallye pédestre tout public et des animations (écoles, collège, CLSH)

Mars 2005 ⇒ Juin 2006

Réalisation du matériel pour le rallye: questionnaire et jeux.



La Lettre de la Campagne « Demain le monde... les migrations pour vivre ensemble »

N° 4 - Mai - Juin 2005 Chargée de publication de la Lettre : Solidarité Laïque

- 22, rue Corvisart 75013 Paris Tél. : 01 45 35 02 82 - Fax : 01 45 35 47 47

E-mail : demain-le-monde@club-internet.fr - Site web : www.globenet.org/demain-le-monde/